



PROJET D'ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement – École Élan
24 février 2025 à 18h30, en ligne

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (3 décembre 2024) (2 minutes)
4. Parole au public (jusqu'à 30 minutes)
5. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (5 minutes)
6. Activités et sorties éducatives - Présentation des activités prévues (5 minutes)
7. Révision du plan de lutte pour combattre la violence et l'intimidation : échéancier des travaux (5 minutes)
8. Processus de consultations officielles des CÉs du CSSDM : (2 minutes)
 - 8.1. Projet de *Politique relative à l'initiation à la démocratie scolaire*
 - 8.2. Projet de *Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves* et abrogations en lien avec celle-ci.
9. Suivi du budget annuel de fonctionnement de l'établissement (10 minutes)
10. Consultation des élèves sur l'utilisation des terrains de soccer – Suivi du sujet validé lors du CÉ du 3 décembre (5 minutes)
11. Sécurité aux alentours de l'école (5 minutes)
12. Points d'information/rapports
 - 12.1. Direction (5 minutes)
 - 12.2. Personnel enseignant (5 minutes)
 - 12.3. Service de garde (5 minutes)
 - 12.4. Représentant du comité de parents (5 minutes)
13. Désignation du prochain secrétaire (1 minute)
14. Levée de la séance

Présidence

Direction